

**Précarité, pauvreté et relation aux services de la
protection de l'enfance :**

**Des biais invisibles, mésestimés,
pourtant très agissants dans la rencontre**

Laurent SOCHARD, psychosociologue

Personnalité qualifiée au sein du groupe national d'appui à la protection de l'enfance (CNAPE)

Membre du réseau « Participation et croisement des savoirs » (ATD Quart-Monde)

Membre du CNADE, Comité National des Avis Déontologiques et Ethiques

PRDS Perpignan, mai 2017

L'invitation éthique d'un philosophe :

Si je veux réussir à **accompagner** un être vers un but précis je dois le chercher **là où il est et commencer là**, justement là.

Celui qui ne sait pas faire cela se trompe lui-même quand il pense pouvoir aider les autres. Pour **aider** un être, je dois certainement **comprendre** plus que lui, **mais d'abord comprendre ce qu'il comprend**.

Si je n'y parviens pas, il ne sert à rien que je sois plus capable et plus savant que lui. Si je désire avant tout montrer ce que je sais, c'est parce que je suis orgueilleux et cherche à être admiré de l'autre plutôt que l'aider.

Tout **soutien** commence avec humilité devant celui que je veux accompagner; et c'est pourquoi je dois comprendre **qu'aider n'est pas vouloir maîtriser mais vouloir servir**. Si je n'y arrive pas, je ne puis aider l'autre. »

Soren KIERKEGAARD (1813-1855)

1 - Une expérience de la disqualification et de la honte.

« Au fond être pauvre... c'est passer ta journée à rencontrer des gens qui sont payés pour te voir ».

« Une des clés de l'absence de participation de certaines personnes défavorisées à l'espace public se tient dans cette cruelle réalité. L'expérience de l'humiliation, du rejet, de la stigmatisation (qui implique une perte du sentiment de singularité). »

Fred Poché, Une politique de la fragilité. Ethique dignité et luttes sociales.

2- Quels sont les effets de la disqualification et de la honte?

« Un homme (ou une femme) humilié, c'est-à-dire profondément empêché » Primo LEVI, Si c'est un homme.

L'humiliation mutile la possibilité d'agir (cf Paul Ricoeur) et produit un fort sentiment de culpabilité, un sentiment d'être mal considéré, d'être durablement « stigmatisé »:

« Vivre une intervention sur la parentalité n'est pas anodin, (...) cette expérience est susceptible de jouer comme une **stigmatisation** suscitant des sentiments **d'indignité** et une atteinte de l'estime de soi ».
Catherine SELLENET

le sentiment d'être mal considéré,
d'être durablement « stigmatisé » :

« Surtout qu'on vous dit, on vous le fait sentir, que vous n'êtes pas bonne, néfaste, bonne à rien, vous êtes une merde ! » (Mme J)

« Parce que quand vous avez une étiquette dans le dos, vous l'avez pour un bon moment. Moi j'ai l'impression d'avoir toujours cette étiquette dans le dos. » (Mme W)

Extraits de Régis Sécher :

« Reconnaissance sociale et dignité des parents d'enfants placés en protection de l'enfance. Parentalité, précarité et protection de l'enfance. »

3 - Cette disqualification effrite, empêche, compromet la possibilité d'avoir un statut de citoyen adulte, d'être un parent à part entière face aux enfants :

John Bowlby, psychiatre et psychanalyste britannique : « *Si une société s'intéresse à ses enfants, elle doit prendre soin de leurs parents* ». (*Soins maternels et santé mentale de l'enfant*, Rapport OMS, 1951)

Disqualifier un parent devant son enfant est une grave erreur de perspective :

- La notion de **communauté adulte** chère à Hannah ARENDT vole en éclat.
- Provoque le risque d'une identification de l'enfant au problème ou au symptôme
- Compromet l'image des institutions auprès des enfants

« nos enfants grandissent dans la méfiance à l'égard des institutions, et leur rejet » ... ont dit des mères

4 - A trop regarder le passé, nous le transformons en destin

... Enfermement dans une psychologisation réductrice

Vouloir comprendre uniquement par le passé enferme les personnes, réduit leur histoire de vie aux seuls problèmes identifiés et enregistrés dans les écrits des administrations. Un dossier ne retient que les échecs, les failles. C'est une réduction de vision. Et une indignité : « *je ne suis donc que cela à vos yeux ?* ».

Attention à la fascination morbide pour la théorie de la reproduction trans-générationnelle ! Il y a de la prophétie auto-réalisatrice là dedans...

« *Avec un casier comme ça, pas étonnant que...* »

« *De toute façon, ses enfants seront placés...* »

Qui reconnaît, considère, atteste, enregistre le combat quotidien des personnes, leur dignité, leurs valeurs,? Cf la lettre de Daniel BLAKE dans le film de Ken Loach : la jeune femme lui rend justice

5 - Les personnes finissent par intérioriser qu'elles n'auraient rien à dire

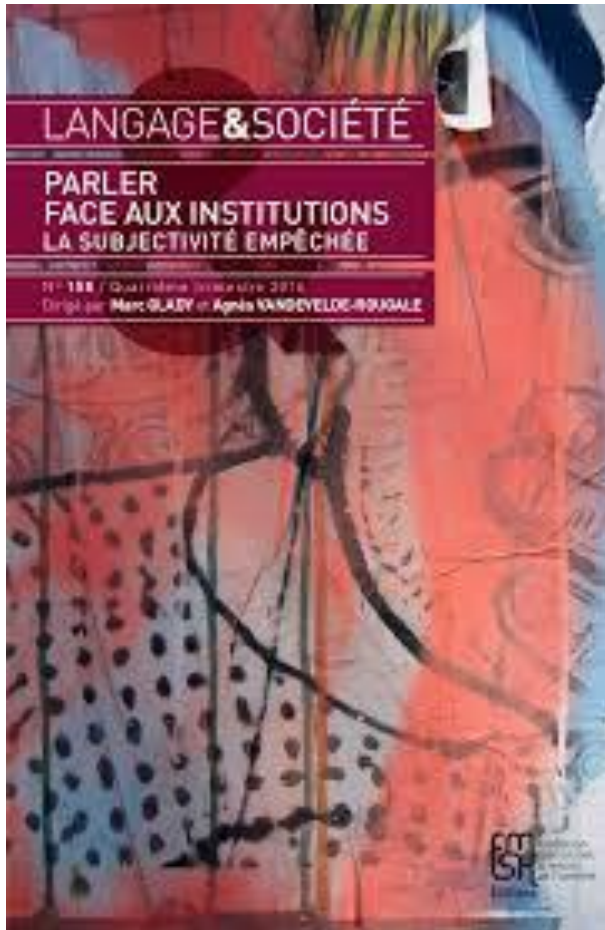
*« Ils n'ignorent pas qu'ils savent parler et s'exprimer mais **on met si souvent en doute ce qu'ils disent qu'ils ont appris à se taire**, et parfois à douter de cette parole et de leur capacité à l'exprimer. »*

Christine Abels-Eber

Et la peur de dire... peur d'être jugé... peur de se tromper...
peur d'être repris, et que l'on finisse vos phrases à votre place.

Cf le numéro récent de la revue « Langage et Société » :

"Parler face aux institutions, la subjectivité empêchée"



consacré à l'étude de la contrainte exercée sur la parole des sujets par certains dispositifs d'accompagnement, d'accueil ou de prévention (aide à l'enfance, maisons de retraite, office d'accueil des réfugiés, dispositifs managériaux de prévention du harcèlement moral au travail, accompagnement à l'emploi).

Dans ces dispositifs, l'intention et la qualité éthique des professionnels ne sont pas en cause

Lire notamment : Isabelle Lacroix, « Le contrat sous prescriptions discursives dans le travail d'accompagnement des parents en protection de l'enfance »

« La peur, c'est de par la vie en fait... »

6 - Face à cela, l'agressivité est un ressort défensif, la violence verbale aussi. (Cf les travaux de Vincent de Gaulejac) :

« L'agressivité est une réponse spontanée, réactive, à une situation d'humiliation, elle permet d'externaliser la souffrance ou les sentiments négatifs éprouvés dans une situation infériorisante, de les déplacer vers l'extérieur de soi... l'agressivité et la violence verbale ou physique permettra de s'imposer à l'autre, et de récupérer, dans ce rapport de pouvoir établi entre deux acteurs, un statut de dominant qui revalorise temporairement l'identité de soi ».

Léonetti TABOADA et Vincent de GAULEJAC. *La lutte des places*. p. 2000.
Mais aussi V de GAULEJAC *les sources de la honte*, 1996.
(cf l'analyse de récit : logique de rupture ou logique de dignité ?)

7 - Une invisibilisation dans l'espace social :

La peur des services sociaux, des institutions, le non-recours (cf ODENORE) , la peur du placement :

« *La misère, c'est regarder passer la vie et ne pas être dedans... »*

« Les femmes en situation de grande pauvreté ont souvent peur d'annoncer leur grossesse : elles craignent des jugements sur leur jeune âge, sur les conditions de vie précaires, sur le nombre d'enfants, sur l'instabilité conjugale ou la violence. Elles peuvent craindre une proposition d'avortement, une surveillance des travailleurs sociaux sur leur vie privée et un placement de l'enfant si elles ont été elles-mêmes placées. »

Mariette LEGENDRE, médecin de PMI, lors de son audition auprès de la DGAS pour le rapport « *périnatalité et grande pauvreté* », en 2005

8 - Une expérience de rapport de pouvoir inégal avec les institutions, avec les services sociaux et avec les professionnels

« Etre pauvre, c'est dire oui quand on pense non »

Propos d'une femme:

**« J'avais des gros soucis, je ne m'en sortais plus :
j'ai demandé de l'aide...
au final, on ne ma pas aidé... et on m'a puni »**

Inutile de vouloir aider, ou de prétendre comprendre si on ne travaille pas **d'abord sur le pouvoir qu'on a, et l'asymétrie radicale et profonde.**

9 - Une souffrance sociale à considérer

Cf les analyses de la philosophie sociale contemporaine:

Emmanuel Renault, *Souffrances sociales*

Franck Fischbach, *manifeste pour une philosophie sociale*

Guillaume LeBlanc, *l'invisibilité sociale ou vie ordinaire, vie précaire.*

...La question n'est pas de prendre en pitié, mais de véritablement prendre en considération (cf loi 2002-2).

(cf Eugène ENRIQUEZ : *la déconsidération généralisée*)

Y compris considérer l'effondrement psychique parfois occasionné (et ses effets)

Cf les travaux de Jacques ION (sociologue), « *souffrance psychique et exclusion sociale* » Dunod, ou du psychiatre Jean FURTOS, et ses travaux sur la clinique de la précarité

10 -Un déni trop fréquent des droits fondamentaux

- 1- Les droits ne sont pas suffisamment connus des professionnels
- 2 - Ils ne font pas l'objet d'un travail continu comme socle du pouvoir d'agir (il ne s'agit pas de seulement distribuer un livret d'accueil le premier jour...)
- 3 -Ils sont parfois vécus comme tyranniques : « *encore la dictature du droit des usagers* », disaient des professionnels...

Pourtant, les droits ré-équilibrent les pouvoirs, mais ils dérangent notre zone de confort :

- **Droit à être accompagné de la personne de son choix (1984, 2002, 2016... 2025 ? ... 2042? ...)**
- **Décret sur la personne qualifiée ! (14 novembre 2003, loi 2002-2)**
- **Autorité parentale (inscription à l'école, changement du lieu de placement...) Cf Recommandations ANESM.**
- **Non recours (cf ODENORE)**

Pour conclure :

Il y a un enjeu à passer de la honte à la fierté

**cet enjeu est double:
autant *personnel* (individuel)
que *politique* (démocratique).**

Ce trajet passe par la **reconnaissance** à tous les sens du terme
(Cf Paul RICOEUR ou Axel HONNETH)

« *il est temps que le flot monte : assez de honte citoyens !* »

Victor HUGO

« *Un homme libre est un homme sans honte et sans orgueil.* »

Friedrich Nietzsche

moins d'orgueil pour les uns... moins de honte pour les autres...
cela peut-il constituer un horizon démocratique intéressant ?

Une partie de ce diaporama se retrouve dans un chapitre de l'ouvrage suivant :



AEMO, AED : contrôle social des pauvres ?
Stéphanie LEBOYER, Jean-Pierre MAHIER,
Jean MICK, Salvatore STELLA
Les dossiers d'Empan
4 mai 2017, 312 p.

Avec les contributions de Michel BILLE,
Christele BOISSIER, Philippe CHANIAL,
Stephane CORBIN, Marie DOURIS,
Nöelle GREIVELDINGER, Alain GUYARD,
Louis MAURIN, Dominique SISTACH,
Laurent SOCHARD